## Accusé de réception - Ministre de l'intérieur

068-226800019-20081010-0000001527-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi: 14/10/2008

Réception par le Prefet : 14/10/2008

Publication: 17 OCT. 2008

Pour le Président du Conseil Général et par délégation Ludovic LIONS

Chef du Service Administratif de l'Assemblée

N° CG - 2008-4-4-5 Séance du vendredi 10 octobre 2008

A THE STATE OF THE



## Extrait des délibérations

du Conseil Général

## RENOUVELLEMENT DE L'EXERCICE DES COMPETENCES DE PREVENTION SANITAIRE

Le Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

## APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Opte pour le renouvellement de l'exercice des compétences de prévention sanitaire ;
- ❖ Donne délégation à la Commission Permanente pour préciser les modalités d'exercice de ces compétences, pour approuver les conventions à intervenir avec l'Etat fixant ces modalités et pour m'autoriser à les signer.

LE PRESIDENT

Charles EUTTNER

Adopté

..... voix contre

..... abstentions